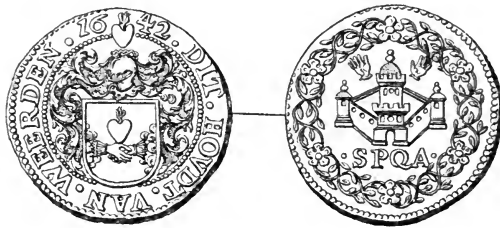


JAN VAN WEERDEN
BOURGMESTRE D'ANVERS
 ET SON JETON



Le D^r Dugniolle, dans son ouvrage : *Le Jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, mentionne, sous le n^o 3972, un jeton qu'il décrit comme suit :

3972. DIT · HOVDT · VAN · WEERDEN ·
 1642.

L'écu de Philippe Van der Stegen

Rev. Les armes de la ville d'Anvers avec S . P .
 Q . A .

Van Orden, I, n^o 1235.

Cabinet de M. Geelhand.

Dugniolle, de même que Van Orden, se trompe en attribuant ce jeton à Philippe Van der Stegen. En effet, ni en 1642, ni à aucune autre époque, un

Van der Stegen a rempli une fonction quelconque à Anvers. Cette famille, originaire de Bois-le-Duc, s'était réfugiée à Bruxelles lors des troubles religieux aux Pays-Bas de 1566 à 1570. A la date de notre jeton, Philippe Van der Stegen occupait à Bruxelles les fonctions de premier trésorier de cette ville (1); il portait pour armoiries : *un écu d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules*, tandis que le jeton que contient notre collection, nous montre un écu aux armes des Van Weerden, qui sont : *deux bras parés de gueules, mouvants des flancs de l'écu et venant se joindre en abîme, les mains de carnation, fermées l'une dans l'autre et tenant un cœur enflammé au naturel*.

Ce jeton doit être attribué à Jan Van Weerden, trésorier de la ville d'Anvers en 1642 et qui, pendant les années 1660 et 1661, occupait la charge de bourgmestre de Dedans (*binnen burgemeester*) de cette ville, ainsi qu'il est mentionné dans le *Nobilitas sive septem tribus patriciae Antverpienses*, éd. 1672, p. 44 et éd. 1689, p. 58 (2).

L'histoire ne nous avait laissé aucun souvenir des actes administratifs du bourgmestre Van Weerden. Nous sommes heureux de pouvoir y suppléer au moyen d'un document manuscrit, récemment entré en notre possession et que nous

(1) Éd. VANDEN BROECK, *Revue belge de Numism.*, année 1905, p. 323, n° 21.

(2) Voir aussi MERTENS et TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. VIII, p. 239.

nous empressons de communiquer ici, en en conservant l'orthographe.

Receuil des servises faits fort considerables par le Sr Jan van Weerden, esquier et presentement Bourgemaître de Dedans de la Ville d'Anvers.

Dans l'année 1638 les Anamis françois et hollandois ayant par précaution fait ascester tous les poudres qui estant à Liege, en Angeltaire et a Hamboures, Messieurs des finances se trouverent fort en paine dont Monsieur le trésorier generael Kinscot d'alors apellat le dit Van Weerden à Bruexelle et le dit Weerden trouvat Invention par des Amis que il avait en Hollande de faire venir un navire cargés de poudres avecq un pasport du Prinse Dorange pour la sortie des dits poudres pour aller en Angeltaire et comme le dit navire fut sur la hauteur de Douvres il se jetta de nuict dans Duynquerque ce qui vint bien a point pour prévoir la Cote maritime qui estoit desgarny d'amonition et principalement pour St Omer qui en fut proveue trois jours devant le siege, dont il at rendus les Contes au dit Sr Tresorier generael ayant couries tout ces grandisimes perils sans y ganier rien par pure sele et affection du servise du Roy, et comme il ferat paroître par diverses tesmoins de honneur encore en vie.

Durant la dite Annee at le siege de St Omer le Prinse tomas des Piquelomenij ne purent marscer pour le secours faute de Pain le Sr Proviador general Aman de hornes estant absant de l'armee sans credit ny argent le dit Van Weerden se laissat Induire avecq quelques autres siens Amis de flandres, par les S^{rs} Dom Micel de Salemanca et Don Jan de Lera alors pagador general que sobligerent en leurs noms pour le ranboursement de pretter Cinquant mil

escus pour employ des grains sans lequel secours il nij avoit nulle aparanse de pouvoir secourir la ville, dont le dit Van Weerden est encor pour leure d'astéur interessés et crediteur vars Sa M^{te} de 17500 escus comme paroiteras clairement dans sa viadorie et contadorie sans pouvoir en obtenir eun sous.

Dans l'année 1644 du tamps de Don fransisco de Melo sa dite Ex^{co} se trainat en tous les paines du monde ne venant en dis mois pas eun sous despaigne. Sa dite Ex^{co} fut forses pour avoir quelque contant de vandre les tollieux a ceus D'anvers pour quatre cans mil florins, et le dit Van Weerden en qualitez de tresorier de la dite ville avait ordre de cerser de largent, mais personne voulut donner son argent ne fut que le dit Van Weerden sobligia par obligation en nom propre iusque a ce que la ville aurait livres les lettres de rante en forma, ce que tous les Amis du dit Van Weerden le desconselierent les afaire du Pais estant comme ils estiont en mauvaise posture par la parte de la batalie de Rocroy, lannee presidente et sa dite Ex^{co} presant pour avoir le contant d'autant que larmee ne pouvait marscer sans le dit contant, le dit Van Weerden par zele et affection se laisat induire et sobligia, dont par apres il se trouvat bien embarase car il fut neuf mois a poursuivre les despescs et octroys nesisaires avant que il peut estre descargés at livrer les lettres de rantes en forma, cependant Grave-linge et le Sas de Gant se pardirent et sy Anvers se fut pardus il auroit estes ruines et toute sa familie en eun, afaire de la quelle il nas heue autre Interes que son affection pour le servise du Roy sans jamais avoir heue ny demandes nulle reconssanse.

La mesme lannee 1644, les grains et formants estiont fort chers dont avecq la Coignoisanse de Don fransisco de

Melo il fit venir hors la franse diverses navires de formant sous prétexte que cestait pour Angeltaire et tous se vinnent jetter dans Duynquerque dont on fit diverses magasins à Duynquerque, Bergen, St Winockx et Grevelinghe, ce que vint bien à point, car immédiatement apres Grevelingen fut asiéges et de la part du Roy tres mal pourvueus dont Don Ferdinando Solis comme gouverneur de la plase se servat et fit ouvrir les magusins du dit Van Weerden et ses amis sen sarvant comme de raison en tesles ocasions dont le dit Van Weerden pour sa part est encor intereses au Roy sis mil florins sans en pouvoir obtenir eun sous.

En lannee 1646 du tamps du Marquis de Castel rodé-
rige lorsque on fit dans Bruesselle et Anvers des regiements pour le sarvice du Roy le dit Van Weerden signas des pre-
mieres et payas huict mois dûrant vingt-cinq hommes pour
le sarvisse de Sa Ma^{te} dont il ne fit pas peu des Annemis
et emulateurs et grande jalousie a beaucoup dautres plus
puisants que lui qui ne firent pas le quart tant que luy,
mais avecq son zele ordinaire au servise du Roy sans autre
considération.

Mesme ausy en diverses fois quant le Magistrat fit quel-
ques prets pour recouvrir sur les subsides ou autrement
quant d'autres ses confrères presterent deux mille frans, il
en prestoit sis mil tousiours avecq emulation et murmures
de ses confrères a quoy il ne reflecta pas.

Dans janvier de lannee 1658 son Ex^{co} le Marquis de
Carasena fit eune negociation en Anvers avec les asentistes
dont le dit Van Weerden fut entrer et prester douse mil
escus dans le Rates que la dite Ex^{co} fit avecq les asentisses,
par ses fils dont ils sont encore en ariere environ onse mil
escus et sa dite Ex^{co} est ases congns en quel nesesités dar-
gent il estoit pour lors.

De plus dans le premier mois de son consulat comme Bourgemeître de dedans, il fit tant vers les communes et Bredenrat de ceste ville que il fit consantir le retablissement des Ecclesiastiques dans leurs fransises d'acises et Impots eun point que ses predeseseurs non obstant tous les instanses possibles durant lannee de leur consulat n'aviont peu efectuer dont sa dite Ex^{co} Monsieur le marquis heut tant de satisfaction que il relaxat dis des doyens bannis.

Nombre d'autres points de grant servises fait a Sa Ma^{te} dans les ofises que il at ocupes en la ville D'anvers depuis vint-cinq ans en desas trop longs a deduire ne voulant remenorer que quelques points prinsipaus.

En 1711, le Frère Matthaëus De Bie, de l'ordre des Frères Prêcheurs, a publié chez J.-P. Robyns, à Anvers, un livre intitulé : *Rosa Mystica*, qu'il a dédié à Catherine Van Weerden, arrière petite-fille du bourgmestre Jan Van Weerden. Dans la dédicace de cet ouvrage, le Frère De Bie écrit :

« Den glans van hem (le livre) sal sijn uwen hoogbepaemden Oudt Groot-Vader, den Edelen Heer *Joannes Van Weerden*, die in sijn leven verscheyde keeren, met grooten lof, jae onsterffelijcke gedachtenisse bedient heeft het Borghemeesterschap van onse Edele Stadt van *Antwerpen*, die het Vaderland, in noot sijnde, dickwils by heeft gestaen als eenen Vader, ende Sijnen Catholijcken Koninck, met merckelijck naerdeel van sijne tijdelijcke middelen, als eenen trouwen onderdaen. »

Dans un autre ouvrage, *den Boeck van de vier Uystersten*, du Père Guilielmus Stanikurstus, S. J.,

et dédié à Van Weerden lui-même, nous lisons :

« Sijne Majesteijt, gehoort hebbende U wys beleyt ende trouwen dienst tot welvaeren van 't Vaderlant, heeft U. E. ende u naekomelinghen ghenobilateert ende verheven, met den Tytel van Edelheyt.

Jan Van Weerden était aussi chef-marguillier et trésorier de l'église Saint-Jacques à Anvers. Il avait épousé Marie Van Severdonck et mourut le 1^{er} décembre 1654. Sa femme l'avait précédé dans la tombe, le 19 septembre 1661. Tous deux sont enterrés dans le chœur de cette église.

Au-dessus de la porte de marbre, au côté sud du chœur, se trouve le monument de Jan Van Weerden et de sa femme. Il est orné d'anges d'albâtre, exécutés par Sébastien Van den Eynde.

La face principale du côté du pourtour contient les armes pleines des Van Weerden qui sont : *aux 1^{er} et 4^e d'argent à trois barillets de sable, enflammés en haut, au naturel; aux 2^e et 3^e de sable à trois gerbes d'épis d'or, posés en pal 2 et 1; sur le tout les deux bras de notre jeton (1).*

La face postérieure du monument, à l'intérieur du chœur, porte un écusson en losange, parti aux armes de Van Weerden et parti aux armes de Van Severdonck : *d'or à un cerf rampant au naturel (2).*

Les inscriptions qui se trouvent aux côtés des deux faces du monument sont :

(1 et 2) RIETSTAP : *Armorial général.*

à droite :

D . O . M .
 Memoriae
 Nobilis Viri
 D . IOANNIS VAN WEERDEN
 Ædilis Supremi
 huius Collegiatae Ecclesiae
 Thesaurarii Generalis,
 Senatoris et Consulis
 huius Urbis

à gauche :

Nec non
 D . MARIÆ VAN SEVERDONCK
 Coniugum
 Obiit ille 1 Decembris 1664
 illa vero 19 Septembris 1661
 R . I . P

(1)

Le document communiqué au cours de cette notice, justifie amplement nos sentiments de gratitude et d'admiration pour le désintéressement et le patriotisme du bourgmestre Jan Van Weerden.

EDM. LOMBAERTS.

1) *Inscript. fun. et mon. de la prov. d'Anvers*, t. II, p. 17.
